

**-20%**  
**SUR LE CITÉ PASS  
ANNUEL TBM\***

\*Abonnement annuel Cité Pass Salarié réservé aux salariés de 28 ans et plus, en CDI ou en CDD de +3 mois.

**Accès illimité  
7J/7**



Compléter le dépliant **CITE PASS SALARIÉ** en PJ, en rajoutant 1 photo, 1 RIB et le cachet du Cabinet. Renseigner les coordonnées du Cabinet et lister les demandes de souscriptions dans le Bordereau d'envoi TBM ci-joint, puis envoyer le tout avant le 10 du mois

à **ORDRE DES MEDECINS**  
Conseil Départemental de la Gironde  
Service Comptabilité  
160, rue du Palais Gallien  
33000 Bordeaux

Plus d'infos sur [www.conseil33.ordre.medecin.fr](http://www.conseil33.ordre.medecin.fr)



Les cartes TBM seront envoyées au cabinet par retour de courrier

